

nommer. Les comptes publics établissent que, de 1890 à 1901 inclusivement, les sociétés d'agriculture ont dépensé pour les expositions, en prix, \$334,089.97, et pour frais d'expositions, \$92,039.42, en tout, \$426,129.39, tandis qu'elles n'ont employé que \$27,402.34 pour les concours d'hermines, \$66,344.53 pour les concours de récoltes sur pied, et \$40,579.50 pour les achats d'animaux. Elles ont consacré la plus grande partie de leurs fonds à la chose la moins utile, et la plus faible partie à la chose la plus utile.

Si la plupart des sociétés d'agriculture n'ont pas employé les moyens les plus efficaces de développer nos ressources agricoles, il y en a quelques-unes dont nous devons reconnaître le mérite. Dans un récent rapport de M. Ouellette, secrétaire du Conseil d'Agriculture, il signale les sociétés qui ont su varier leurs opérations. Voici ce rapport :

FONCTIONNEMENT DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE DEPUIS 1890.

Depuis 1890, les sociétés d'agriculture, telles que celles de Bagot, Montmagny, Yamaska, qui ont tenu des concours des terres les mieux tenues et de récoltes sur pied, alternativement avec des expositions, c'est-à-dire tous les deux ans, ont toujours obtenu le maximum de la subvention du gouvernement.

Les sociétés qui ont tenu des concours des terres les mieux tenues et de récoltes sur pied tous les ans, ont vu le nombre de leurs souscripteurs augmenter et le montant de leurs souscriptions s'élever à cinq ou six cents piastres. Parmi celles-ci, on peut citer les sociétés de Brome, Missisquoi, Soulanges, Stanstead.

Enfin, parmi les sociétés qui n'ont tenu que des expositions annuelles, jusqu'à la mise en force de l'article 1643 et des règlements y relatifs, les unes sont disparues et les autres sont restées dans un état stationnaire, ou ont même vu diminuer le nombre de leurs membres.

On pourrait aussi affirmer, d'après des constatations, que